

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-33 Autorisation de Programme : acquisition de benne de transfert

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |
| <p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p> | <p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CARAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD, Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian POTEAUX, Jean Marie GONDRY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-33 Autorisation de Programme : acquisition de benne de transfert

Valor'Aisne dispose de 6 quais de transfert pour le transport des ordures ménagères vers les exutoires. Deux de ces équipements (Laon faubourg de Leuilly et Villeneuve-Saint-Germain) sont exploités en régie, c'est-à-dire avec le matériel et le personnel propres à la structure.

La diversification des exutoires pour le traitement des ordures ménagères permettant de limiter les coûts liés à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes), la répartition des recyclables entre les deux centres de tri (Villeneuve-Saint-Germain et Urvillers) et les partenariats avec les structures publiques voisines dans le cadre d'entente, impliquent la nécessité de développer le transport.

Une optimisation des équipements existants et un développement de l'exploitation en régie permettra de disposer de plus de souplesse et de diminuer ainsi les coûts des prestations.

Valor'Aisne dispose à ce jour de 9 bennes de transfert : 5 à Laon faubourg de Leuilly (dont une ancienne à changer) et 4 à Villeneuve Saint Germain.

Dès 2020, l'acquisition de deux bennes est nécessaire pour les centres de transfert de Laon faubourg de Leuilly et Villeneuve-Saint-Germain. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2020.

Dès 2021, 6 bennes supplémentaires seront nécessaires : 1 pour le centre de transfert de Laon faubourg de Leuilly, 1 pour le centre de transfert de Villeneuve-Saint-Germain et 4 pour la reprise de l'exploitation en régie du centre de transfert d'Evolis.

En 2022, l'acquisition de 2 bennes est prévue pour les besoins de remplacement ou de renfort.

Afin d'envisager ces acquisitions et lancer les consultations, une autorisation de programme est nécessaire. Les crédits de paiement seraient répartis sur les exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022.

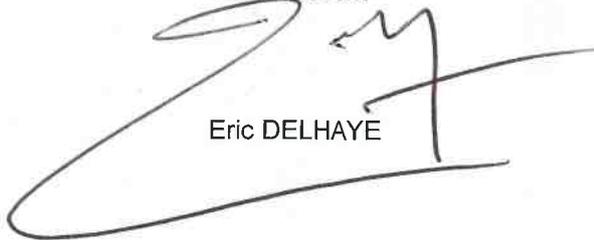
| AP 2020 | CP 2020 | CP 2021 | CP 2022 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 640 000.00 € | 128 000.00 € | 384.000.00 € | 128 000.00 € |

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte l'ouverture de l'autorisation de programme pour l'achat de 10 bennes de transfert et la répartition des crédits de paiement comme précisée ci-dessus.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président


Eric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs | L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance. |
| Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0 | |

2020-34 Acquisition de bennes à fond mouvant (20-19)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline | Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric, |
| <u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique | Suppléants MUZART Hervé |
| <u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario | Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent |
| <u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam | Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie |
| <u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc | Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine |
| <u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry | Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie |
| <u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian | Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory |
| <u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel | Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy, |
| <u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEAUX, Jean Marie GONDROY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-34 Acquisition de bennes à fond mouvant (20-19)

Valor'Aisne exploite 2 centres de transfert de déchets en régie à Laon – Faubourg de Leully et Villeneuve Saint Germain.

Valor'Aisne souhaite renforcer et développer ses capacités de transport en régie et doit pour cela acquérir des bennes à fond mouvant alternatif (FMA) supplémentaires.

L'avis de publicité a été envoyé pour publication le 13 août 2020 au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, sur la plateforme xmarkets.fr et sur le site internet Valor'Aisne.fr.

Le DCE a été mis en ligne sur la plateforme Xmarkets.

Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles L2124-2, R2113-1, R2161-2 à R2161-5, R2121-8, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'un accord cadre monoattributaire à bons de commande, avec des quantités maximum sans remise en compétition.

Le nombre de FMA commandées sur le présent marché est de 10 **maximum**, avec l'estimation de répartition suivante :

- 4 à livrer sur le site de Villeneuve Saint Germain
- 6 à livrer sur le site de Leully

Le marché démarrera à compter de la date de notification du marché et se terminera le 31 décembre 2022.

20 sociétés ont retiré le dossier de consultation :

- 4 de manière identifiée,
- 16 de manière anonyme.

La date limite de remise des offres était fixée au 30 septembre 2020 – 12h00.

3 entreprises ont fait parvenir une offre dans le respect de cette date :

- BENALU
- LEGRAS INDUSTRIE
- LA HAUBETTE POIDS LOURDS

L'ouverture des plis a eu lieu le 30 septembre 2020.

Toutes les candidatures ont été jugées recevables.

Cet appel d'offres est analysé au regard des critères énoncés dans le cahier des charges :

- du prix des prestations (50%) ;
- de la valeur technique (25%) appréciée au regard du mémoire technique ;
- du délai de livraison des FMA (20%) selon les indications figurant dans l'acte d'engagement ;
- des mesures prises en matière de protection de l'environnement (5%).

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 novembre 2020 a décidé d'attribuer le marché à la société Legras pour un montant de 635 000€ HT pour l'achat de 10 bennes maximum soit un prix unitaire de 63 500€ HT.

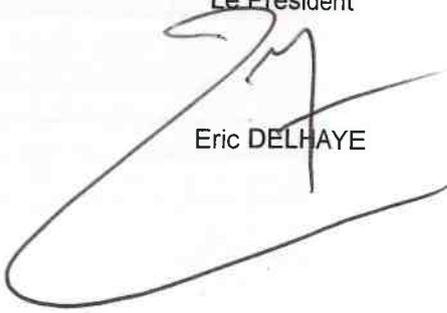
Le **Comité Syndical**, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 novembre 2020 et après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président à signer le marché avec la société Legras pour un montant de 635 000€ HT pour l'achat de 10 bennes maximum soit un prix unitaire de 63 500€ HT.
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président



Eric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-35 Avenant au marché de mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers et assimilés (17-18)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |
| <p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p> | <p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEAUX, Jean Marie GONDROY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-35 Avenant au marché de mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers et assimilés (17-18)

Le marché a pour objet la mise à disposition de bennes à fond mouvant sur 3 quais de transfert ainsi que le transport des déchets transitant par ces sites. Dans ce cadre et afin de réaliser la prestation, le titulaire mobilise 18 bennes, 5 tracteurs et 5 chauffeurs.

Ce marché, attribué à la société Edib, se termine le 31 décembre 2020 et une nouvelle consultation doit donc être lancée.

Compte tenu des modifications du calendrier des élections intervenues à cause de la crise sanitaire, les instances décisionnaires ne pourront pas attribuer le marché avant le mois de décembre 2020, soit moins d'un mois avant le début prévisionnel du marché.

Aussi, compte tenu des moyens importants à mettre en œuvre dans le cadre de cette prestation, il apparaît nécessaire de décaler le commencement de la prestation afin de permettre une mise en concurrence équitable.

Dans ce contexte, il convient donc de prolonger le marché actuel de 3 mois par avenant.

Le montant prévisionnel de cet avenant s'élève à 244.300,17€ et représente une augmentation de 11,30% par rapport au montant prévisionnel initial (2.161.617,12€).

Il est à noter que ce montant initial a été établi sur la base des exutoires de traitement connus au moment de l'attribution du marché. Depuis, ceux-ci ont changé et les distances de transport ont augmenté. Le montant réel du marché, calculé à partir de prix unitaires appliqués à la distance parcourue, sera donc supérieur au prévisionnel.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 novembre 2020 afin d'examiner l'avenant n°1 a décidé d'émettre un avis favorable quant à la signature de l'avenant.

Après en avoir délibéré, et conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 novembre 2020, le **Comité Syndical**,

- **Autorise** le Président à signer l'avenant n°1 au marché 17-18 relatif à la mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers et assimilés.

Fait en **séance**, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président

Eric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-36 Mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers assimilés (20-18)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p>Chauny Terqnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir. Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEAUX, Jean Marie GONDRY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-36 Mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers assimilés (20-18)

Valor'Aisne exploite des centres de transfert en régie et souhaite externaliser, pour certains sites et certains flux, la prestation de mise à disposition de bennes et de transport des déchets. La présente consultation a donc pour objet le transport de déchets.

Cette prestation comprend :

- la fourniture et la mise à disposition de bennes à fond mouvant alternatif (FMA) de 90m³
- le transport des déchets jusqu'aux exutoires de traitement.

Les déchets concernés sont :

- déchets ménagers résiduels depuis les centres de transfert de :
 - Urvillers
 - Fontaine les Vervins
 - Tergnier
- recyclables depuis les centres de transfert de :
 - Fontaine les Vervins
 - Tergnier
- refus de tri depuis le centre de tri d'Urvillers.

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique du 3 décembre 2018.

39 sociétés ont retiré le dossier de consultation :

- 12 de manière identifiée,
- 27 de manière anonyme.

Le marché est un accord cadre unique à bons de commande, en quantité sans minimum ni maximum, sans remise en compétition. Un seul prestataire sera retenu.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le 25 septembre 2020 au JOUE, au BOAMP, sur le site marchesonline et sur le site XMarchés.

La date limite de réponse était fixée au lundi 27 octobre 2020 à 12h. Suite à une question, elle a été reportée au 30 octobre 2020 – 12h00.

3 offres ont été remises dans ce délai :

- MAUFFREY
- OURRY
- SUEZ

Conformément au Règlement de Consultation, les critères de notation sont les suivants :

- **le prix du service, 50%** (apprécié au regard des éléments indiqués dans le Devis Estimatif Quantitatif)
- **la valeur technique, 30%** appréciée au regard du mémoire technique
- **la performance environnementale, 10%** appréciée au regard du mémoire technique)
- **Les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté : 10%**

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 novembre 2020 a décidé d'attribuer le marché à la société Suez RV pour un montant estimatif de 1 663 936,62€ HT pour la durée initiale de 2 ans, pour un montant total estimatif de 3 373 211,50€ HT pour la durée totale incluant la durée initiale et les 2 reconductions, selon les prix indiqués dans le BPU.

Conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 novembre 2020 et après en avoir délibéré le **Comité Syndical**,

- **Autorise** le Président à signer le marché avec la société Suez pour un montant estimatif de 1 663 936,62€ HT pour la durée initiale de 2 ans, pour un montant total estimatif de 3 373 211,50€ HT pour la durée totale incluant la durée initiale et les 2 reconductions.
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président


Eric DELHAYE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020**

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-37 Marché de traitement des Ordures Ménagères (OM) du Nord Est (20-23)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p><u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p><u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURCEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |
| <p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p> | <p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</p> |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS-Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR-Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEAL-Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS-Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc |

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD, Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian POTEAUX, Jean Marie GONDROY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-37 Marché de traitement des Ordures Ménagères (OM) du Nord Est (20-23)

Cet accord-cadre a pour objet le traitement des ordures ménagères résiduelles des collectivités du nord-est du département de l'Aisne.

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2124-1, L2124-2, L2125-1, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord cadre multi-attributaires à bons de commandes sans minimum ni maximum avec attribution des bons de commande « en cascade » selon les capacités de traitement résiduelles des candidats retenus.

Les bons de commande seront attribués en cascade suivant les règles suivantes :

- 1- Titulaire de l'accord cadre classé 1er, dans la limite de sa capacité résiduelle de traitement,
- 2- Titulaire de l'accord cadre classé 2nd, dans la limite de sa capacité résiduelle de traitement,
- 3- Titulaire de l'accord cadre classé 3ème, dans la limite de sa capacité résiduelle de traitement,
- 4- Titulaire de l'accord cadre classé 4ème, dans la limite de sa capacité résiduelle de traitement,
- 5- Titulaire de l'accord cadre classé 5ème, dans la limite de sa capacité résiduelle de traitement.

L'accord-cadre est un dispositif qui permet de sélectionner plusieurs prestataires (5 opérateurs économiques dans le cadre de la présente consultation ou moins si le nombre de candidatures remises et/ou acceptables est inférieur à 5)

La sélection des prestataires de l'accord cadre s'effectuera dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

Le tonnage annuel à traiter est estimé à 16 400 tonnes de déchets ultimes. Les tonnages sont donnés à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle puisque l'accord cadre ne comporte ni minimum ni maximum (ni en montant ni en quantité).

L'accord cadre est conclu pour une durée de 2 ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, reconductible 2 fois un an.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le 25 septembre 2020 au JOUE, au BOAMP, sur le site marchesonline et sur le site XMarchés.

27 sociétés ont retiré le dossier de consultation :

- 7 de manière identifiée,
- 20 de manière anonyme.

La date limite de réponse était fixée au lundi 27 octobre 2020 à 12h.

3 offres ont été remises dans ce délai :

- Ecovalor
- Gurdebeke
- Suez RV

Conformément au Règlement de Consultation, les critères de notation sont les suivants :

- **la valeur technique : 40%** appréciée au regard du mémoire technique selon les éléments d'appréciation suivants :
 - adéquation de l'organisation proposée notamment au regard de l'interface avec la collecte et le transfert (70%) ;
 - capacité technique à exécuter la prestation (20%) ;
 - management qualité et sécurité (10%)
- **le coût du service : 50%** apprécié au regard des éléments indiqués dans le Devis Estimatif Quantitatif incluant la TGAP, comme expliqué ci-dessous :

coût de service

=

Coût de traitement proposé par le candidat dont TGAP (selon la trajectoire TGAP adoptée le 28 décembre 2018) sur la base de 16 400 tonnes (quelle que soit la capacité réelle du candidat) afin de respecter l'égalité de traitement

+

Coût de transport sur la base de 16 400 tonnes de Valor'Aisne à partir du centre de transfert de Fontaine les Vervins, Lieu-dit le Comble de la Bouteille, Route de la Bouteille, 02140 Fontaine les Vervins :

| Transport des déchets | | | | |
|------------------------------|----------|------------------|-----------|-------|
| Déchets résiduels | ménagers | Entre 0 et 60 km | € HT/t/km | 0.286 |
| | | Plus de 61 km | € HT/t/km | 0.145 |

- **la performance environnementale : 10%** appréciée au regard au regard du mémoire technique selon les éléments d'appréciation suivants :
 - limitations des impacts environnementaux liés à l'exécution de la prestation (70%) ;
 - engagement dans une démarche environnementale (30%)

Ces critères sont notés de 0 à 10 (10 étant la meilleure note) auxquels est affectée une pondération suivant le pourcentage correspondant.

La CAO réunie le 20 novembre 2020 a décidé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

- 1^{ère} Ecovalor
- 2^{ème} Gurdebeke
- 3^{ème} Suez RV

Après en avoir délibéré, et conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 novembre 2020, **le Comité syndical**,

- **Autorise** le Président à signer le marché avec les entreprises suivantes :

- Ecovalor :
 - ✓ Coût unitaire de 80,50 € HT/Tonne
 - ✓ TGAP en 2021, 8 €/Tonne
 - ✓ TGAP en 2022, 11€/Tonne
 - ✓ TGAP en 2023, 12€/ Tonne
 - ✓ TGAP en 2024, 14€/ Tonne
- Gurdebeke :
 - ✓ Coût unitaire de 59,50 € HT/Tonne
 - ✓ TGAP en 2021, 30 €/Tonne
 - ✓ TGAP en 2022, 40€/Tonne
 - ✓ TGAP en 2023, 51€/ Tonne
 - ✓ TGAP en 2024, 58€/ Tonne
- Suez RV :
 - ✓ Coût unitaire de 78,50 € HT/Tonne
 - ✓ TGAP en 2021, 30 €/Tonne
 - ✓ TGAP en 2022, 40€/Tonne
 - ✓ TGAP en 2023, 51€/ Tonne
 - ✓ TGAP en 2024, 58€/ Tonne

- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président

Eric DELHAYE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020**

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-38 Autorisation du Président à signer la convention relative au transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois (année 2021 et suivantes)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p><u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p><u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSissoons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEAUX, Jean Marie GONDROY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-38 Autorisation du Président à signer la convention relative au transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois (année 2021 et suivantes)

A la suite de l'étude sur les flux de déchetteries en 2015-2016, une modification des statuts de Valor'Aisne a été adoptée par l'arrêté préfectoral n° 2016-1131 du 29 décembre 2016.

Comme convenu avec les collectivités membres du Syndicat, les statuts précisent, dans son article 2 que :

« Pour les déchets collectés en déchetteries, les adhérents peuvent confier ces mêmes prestations [de transport, de transit ou de regroupement] au Syndicat.

En outre, le Syndicat pourra effectuer des prestations relevant de sa compétence pour le compte des collectivités membres et non membres du syndicat. »

Ainsi, sur demande d'une collectivité, Valor'Aisne peut réaliser des prestations relatives à la gestion des déchets et les refacturer à cette collectivité, à hauteur des sommes engagées pour le compte de celle-ci.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la convention (Cf. projet en pièce jointe) relative au transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois, prévue à compter de janvier 2021 et pour les années suivantes, tant que le transfert est nécessaire et que les conditions conviennent aux 2 parties.

En effet, comme en 2020, l'exutoire 2021 de traitement des cartons du secteur Laonnois continuera d'être le site Suez situé à Saint-Quentin. Or la distance et l'organisation en régie des transports du Sirtom nécessitent la mise en place d'un transfert des cartons jusque cet exutoire.

C'est pourquoi, Valor'Aisne a proposé de poursuivre la prestation mise en place auprès du Sirtom du Laonnois en 2020 et de continuer à réaliser le transfert des cartons de déchetteries sur son site de Laon-Leuilly, qui dispose d'une cellule cartons dans l'ancien bâtiment du centre de tri.

Sur le plan technique, le site est équipé d'un pont bascule, des locaux, des engins et du personnel en capacité d'assurer la réception des cartons et le contrôle de la qualité des cartons.

Les moyens du Syndicat permettent d'organiser le transport des cartons en régie ou par le biais de prestations entre Leuilly et Saint Quentin (ou vers un autre exutoire ultérieurement au besoin).

La convention est établie pour une durée de 1 an (2021) reconductible tacitement d'année en année.

Le tarif proposé pour la réalisation des différentes opérations de transfert s'élève à 30,00€ HT par tonne réceptionnée pour l'année 2021 et sera révisé par avenant au besoin, au cours des années suivantes.

Il est proposé au Comité Syndical de valider l'exécution de la prestation et son tarif, et d'accepter la signature par le Président de Valor'Aisne de la convention de transfert.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président de Valor'Aisne à signer la convention (projet joint en annexe) de transfert des cartons de déchetteries du Sirtom du Laonnois, sur le site de Laon-Leuilly, pour 2021 et les années suivantes.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président



Eric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs | L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance. |
| Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0 | |

2020-39 Avenant n°1 au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND sur la commune de Grisolles dans le département de l'Aisne – EcoCentre la Tuilerie – marché 19-34

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline | Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric, |
| <u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique | Suppléants MUZART Hervé |
| <u>Chauny Teranier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie | Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent |
| <u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam | Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie |
| <u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc | Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine |
| <u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry | Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie |
| <u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian | Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory |
| <u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel | Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy, |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc |

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir. Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD, Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian POTEAUX, Jean Marie GONDRY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-39 Avenant n°1 au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND sur la commune de Grisolles dans le département de l'Aisne – EcoCentre la Tuilerie – marché 19-34

Le marché a pour objet l'exploitation de l'EcoCentre La Tuilerie comprenant :

- Une installation de stockage de déchets non dangereux et ses équipements annexes,
- Un quai de transfert de déchets recyclables issus des collectes sélectives.

Il est conclu pour une durée de 4 ans d'exploitation, avec prolongation possible de 2 fois 1 an. Ce marché a été attribué à l'entreprise VALNOR (mandataire), FBI BIOME (co-traitant), notifié le 30 janvier 2020, pour un montant initial de marché estimé à 14 709 148 € HT.

Il prend en compte l'obligation pour l'exploitant de gérer le site dans son ensemble, cumulant des alvéoles fermées (ne recevant plus de déchets mais produisant du biogaz et du lixiviat, et nécessitant d'être entretenues), et la partie en exploitation (recevant les déchets).

La rémunération mensuelle de l'exploitant est décomposée comme suit :

| FACTURATION MENSUELLE - DECOMPOSITION DU PRIX EXPLOITATION ECOCENTRE | | |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SITE_1 | FORFAITS MENSUELS | Entretien, surveillance et contrôle des installations du site |
| ISDND_1 | FORFAITS MENSUELS | Gestion de la zone de stockage des déchets |
| TRANSFERT_1 | FORFAITS MENSUELS | Gestion du centre de transfert |
| EFFLUENTS_1 | FORFAITS MENSUELS | Gestion des effluents gazeux |
| ISDND_2 | PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES | Exploitation des alvéoles / casiers, estimation faite pour 5000 tonnes par mois, justification de la quantité au tonnage entrant allant en ISDND (somme des OMR, encombrants, DAE des collectivités sur les contrats Valor'Aisne) |
| TRANSFERT_2 | PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES | Exploitation du centre de transfert, estimation faite pour 300 tonnes par mois, justification de la quantité au tonnage entrant en CS |
| EFFLUENTS_2 | PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES | Gestion des effluents liquides, estimation faite pour 600 m3 par mois, avec un plafonnement annuel sur le volume sorti du bilan hydrique |

Les estimations de volumes, établies sur le constat des dernières années, ont servi à estimer le montant global du marché d'exploitation (incluant les rémunérations mensuelles et GER).

Toutefois, l'estimation de la quantité de lixiviats à traiter par mois (600m³), établie sur la moyenne des bilans hydriques (estimation du cubage de lixiviats) fournis par l'exploitant sur les dernières années, s'avère sous-évaluée :

- Pour l'année 2019, le bilan hydrique établi sur la base des volumes issus des alvéoles (couvertes ou non) indique un volume de 8 261 m³ à traiter, supérieur à celui figurant dans le marché (7 200m³), pourtant établi selon les bilans hydriques moyens des 3 dernières années, et lié à une pluviométrie importante ;
- Et la méthodologie d'établissement du bilan hydrique sur site est incomplète, car doivent être pris en compte les apports en eaux issus :
 - d'une mauvaise canalisation des eaux de pluie sur les flancs du massif de déchets : celle-ci crée un apport d'eaux pluviales dans le massif générant du lixiviat alors que celles-ci pourraient être évacuées directement -> volume estimé à 1 590 m³ pour l'année 2019 ; les travaux correctifs ont été réalisés en juin 2020 ;
 - du rebouclage au niveau de l'installation de traitement des lixiviats : retour d'eaux de process vers les bassins lixiviats alors que leurs propriétés permettraient leur évacuation vers le réseau pluvial -> volume estimé à 692 m³ pour l'année 2019 ;
 - du ruissellement des eaux pluviales sur les plateformes des installations de traitement du biogaz qui pourraient également être traitées comme des eaux de voirie et non du lixiviat -> volume estimé à 1 860 m³ pour l'année 2019.

Au final, le bilan hydrique pour l'année 2019 s'élève à 12 403 m³, à traiter en 2020, au lieu de 7 200 m³ prévus dans le marché.

L'objet de l'avenant est donc :

- 1) d'acter les paramètres complémentaires à prendre en compte pour l'établissement du bilan hydrique,
 - 2) d'acter des leviers de diminution des volumes générés, leur planning prévisionnel de réalisation et les acteurs,
 - 3) de fixer l'enveloppe supplémentaire pour le traitement des lixiviats au titre de l'année 2019.
-
- 1) L'établissement du bilan hydrique sur l'EcoCentre la Tuilerie à Grisolles intègrera désormais :
 - le bilan hydrique tel qu'établi par Valnor selon la méthodologie utilisée jusqu'alors : prise en compte des différents types de couvertures sur les alvéoles générant le lixiviat pour établir la production interne, corrigée du bilan évaporation / précipitations sur les bassins de lixiviat ;
 - le rebouclage des installations de traitement du lixiviat ;
 - la pluviométrie sur les plateformes des installations de traitement du biogaz.

2) Travaux correctifs à réaliser et planning d'intervention

- limitation du volume de rebouclage du traitement des lixiviats : les eaux issues du process sont jusqu'à présent renvoyées vers les bassins de lixiviats, elles peuvent désormais être envoyées dans le bassin des eaux pluviales suite à l'évolution de l'arrêté préfectoral (prise en compte de rejets liquides).
 - Planning prévisionnel : évolution des circuits et équipements, octobre 2020
- limitation des volumes d'eaux de ruissellement sur les plateformes de l'installation de traitement des effluents arrivant vers les bassins de lixiviat : une partie de ces eaux circulent sur les plateformes béton ou les voiries goudronnées, et nécessitent une surveillance / un contrôle avant rejet ;
 - Planning prévisionnel : étude pour fin octobre 2020, approbation du projet, décision sur le phasage et l'ampleur des travaux et financement pour fin décembre 2020, réalisation des travaux : premier semestre 2021
 - Conditions particulières : à l'issue des travaux modificatifs de **récupération** des ruissellements sur les plateformes de l'installation de traitement (fossés, bordures de voirie,...) et de la mise en place des équipements nécessaires, l'exploitant prendra en charge leur maintenance et entretien dans le cadre du forfait mensuel SITE, sans modification du montant prévu au marché.
- limitation de la surface ouverte à la pluie pour un casier nouvellement ouvert, par la mise en œuvre d'une bavette intermédiaire (séparation du fond de l'alvéole en 2 parties dont 1 non exploitée et gérée avec une évacuation des eaux de pluie avant leur pénétration dans le massif via l'installation d'une membrane sur le fond à la construction), fonctionnelle pendant les 3 à 4 premiers mois d'exploitation
 - Planning prévisionnel : intégration de l'option dans le marché de construction réalisée,
 - activation de l'option, réalisée ;
 - prise en compte de cette condition d'exploitation pour les prochains casiers par Valnor.

3) Coût lié à la prestation supplémentaire de traitement de lixiviat au titre du bilan hydrique de l'année 2019 corrigé, volume de lixiviat à prendre en charge pendant l'année 2020

Le volume de lixiviat à traiter initialement estimé pour l'année 2020 était de 7 200 m³. Le bilan hydrique de volume total de lixiviats (produits en 2019 et à traiter en 2020) s'élève à 12 403 m³, dont la prise en compte revient à Valor'Aisne, dans le cadre du nouveau marché, à partir du 8 mars. Ce volume de 10 133 m³ (proratation du volume de 12 403 m³ au nombre de jours dans l'année à partir du 8 mars) est le maximum pouvant être facturé (seuls les volumes réellement traités seront payés). Cette estimation représente une plus value estimative de traitement de 335 829 € HT (4 251 m³ de lixiviat supplémentaires * 79 € HT / m³, prix figurant dans le marché).

Il en résulte l'évolution de prix suivante :

| | volume année complète | (nb jours) | volume proratisé à compter du 8 mars 2020 | (nb jours concernés) |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------|-------------------------------------------------|-------------------------|
| Estimation marché | 7 200 m3 | 366 | 5 882 m3 | 299 |
| Réalité bilan hydrique corrigé | 12 403 m3 | 366 | 10 133 m3 | 299 |
| Différence de volume, en m3, à prendre en compte en 2020 | | | 4 251 m3 | |
| Soit, un coût supplémentaire en €, estimé sur la base de 79 euros HT /m3 | | | 335 829.00 €HT | |

Soit un montant total d'avenant estimé à 335 829.00€HT

Le tableau ci-dessous récapitule les montants relatifs au marché et à ces modifications :

| Montant initial estimé | Montant estimé de l'avenant | Nouveau montant du marché | % d'augmentation |
|------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------|
| 14 709 148.00 € HT | 335 829.00 € HT | 15 044 977.00 € HT | 2.3 % |

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise le Président à signer l'avenant n°1 au marché 19-34 relatif au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND de l'Ecocentre la Tuilerie à Grisolles pour un montant estimatif de 335 829.00 €HT avec la société VALNOR, titulaire.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président


Eric DELHAYE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020**

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 1</p> | |

2020-40 Avenants aux conventions opérationnelles relatives à la gestion de la filière REP des DEEE

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p>Chauny Terqnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, CABET Grégory</p> |
| <p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEU Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHHAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoysons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUPEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUPEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEU Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHHAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUPEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEU, Jean Marie GONDROY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-40 Avenants aux conventions opérationnelles relatives à la gestion de la filière REP des DEEE

Depuis 2017, Valor'Aisne assure le traitement des déchets de déchetteries. Dans ce cadre, la gestion des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) ont également été prises en main par le Syndicat Départemental, ce qui s'est matérialisé par le transfert auprès de Valor'Aisne des conventions existantes entre les collectivités membres et les EcoOrganismes.

S'agissant de la filière des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), les conventions de chaque collectivité n'ont pas pu être transférées. Elles sont donc maintenues jusqu'à leur terme (ie le terme de l'agrément Ocad3e), et une convention a été signée entre Valor'Aisne et chaque structure membre pour organiser la gestion opérationnelle de la filière.

Ainsi, les conventions signées en décembre 2017, entre chaque structure et Valor'Aisne, définissent les principes de gestion opérationnelle des DEEE jusqu'au terme initial de l'agrément d'Ocad3e, c'est-à-dire jusqu'au 31/12/2020 : notamment l'utilisation du portail de l'EcoOrganisme.

Et Valor'Aisne assure dans ces conditions l'opérationnalité de la filière DEEE depuis avril 2018 (saisie des demandes d'enlèvements, déclaration périodique, et perception/reversement des soutiens à la communication selon le choix de mutualisation).

Par courrier en date du 1^{er} octobre 2020, l'Ocad3e informe Valor'Aisne et ses collectivités membres que les pouvoirs publics ont décidé exceptionnellement de prolonger l'agrément d'Ocad3e d'une année (soit 2021), à l'issue de son terme initial du 31/12/2020.

Les conventions d'adhésion à la filière DEEE signées entre les collectivités membres de Valor'Aisne et l'Ocad3e seront donc à prolonger par le biais d'une nouvelle convention entre les parties prenantes, dès que l'Ocad3e aura obtenu cette prolongation d'agrément et aura proposé la convention pour l'année 2021.

En parallèle, pour assurer la continuité du fonctionnement actuel dans la gestion de la filière DEEE, il convient de prolonger la convention opérationnelle qui existe entre les collectivités et Valor'Aisne.

Un avenant est à signer avec chaque structure membre (Cf. modèle proposé en pièce jointe). il porte uniquement sur la durée de la convention : celle-ci est prolongée sur l'année 2021 afin de correspondre à la durée de l'agrément prolongé d'Ocad3e.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **autorise** le Président à signer les avenants de prolongation de la convention opération de la filière DEEE, avec chacune des 13 collectivités membres possédant des déchetteries.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président

Eric DELHAYE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020**

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs | L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance. |
| Pour : 50 | |
| Contre : 0 | |
| Abstention : 0 | |

2020-41 Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de bacs de collecte

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline | Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric, |
| Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaires DRIVIERE Frédérique | Suppléants MUZART Hervé |
| Chauny Teranier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie | Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent |
| Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam | Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie |
| Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc | Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine |
| Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry | Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie |
| Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian | Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory |
| des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel | Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy, |
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, PÔTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSissoons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc |

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CARAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
POTEAUX, Jean Marie GONDRY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-41 Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de bacs de collecte

Le Grenelle de l'Environnement de 2007 a fixé des objectifs relatifs à la réduction des flux de déchets et à l'augmentation progressive des performances de recyclage afin de diminuer la quantité de déchets à traiter par enfouissement.

Dans ce cadre, afin d'identifier et de mettre en œuvre des leviers possibles d'optimisation du service global de gestion des déchets incluant la collecte et le traitement, une étude **départementale** a été engagée dès 2009. Elle avait pour but de mettre en place un meilleur service au coût le plus économique par habitant.

20 collectivités adhérentes à Valor'Aisne ont collaboré à ce dossier.

Après analyse des différentes données de chaque collectivité concernant leur organisation en matière de déchets, il a été mis en évidence, entre autres, que les coûts d'achat de bacs de collecte étaient très variables d'un EPCI à l'autre.

Aussi, il est clairement apparu que la création d'un groupement de commande pour l'achat de bacs favoriserait à la fois une économie substantielle mais aussi une mutualisation des procédures d'achat et de passation des marchés. En effet, un seul marché serait passé pour l'ensemble des EPCI intéressés.

Ce groupement permettrait également de profiter de tarifs préférentiels grâce à une quantité plus importante de fournitures à acheter.

Aussi, un premier groupement de commande concernant l'achat de bacs de collecte a été constitué en 2011 avec 6 collectivités adhérentes et Valor'Aisne. Le marché avait une durée de 3 ans renouvelable 1 fois un an, soit de juin 2012 à juin 2016 en cas de reconduction.

Au vu du bon déroulement de l'exécution de celui-ci et des prix proposés, un second groupement de commande a été mis en place en 2016 avec 7 collectivités adhérentes et Valor'Aisne.

Une consultation avait alors été lancée pour une durée de prestations de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020. La société CONTENUR a été désignée attributaire par la CAO.

Un troisième groupement aurait dû prendre la suite mais la situation sanitaire liée au COVID 19 n'a pas permis sa mise en place dans des délais suffisants pour assurer une mise en concurrence efficace et d'attribuer et notifier le marché pour le 30 juin 2020.

Aussi, un avenant de prolongation de 2 fois 6 mois a été signé avec la société CONTENUR.

Le marché se terminera donc au plus tard le 30 juin 2021.

Il est donc nécessaire de constituer le troisième groupement auquel participeront les 7 collectivités adhérentes au groupement de 2016 et de nouveaux EPCI :

- la Communauté de communes du CANTON D'OULCHY-LE-CHATEAU
- la Communauté de communes du PAYS DE LA SERRE
- le « SIRTOM » du Laonnois
- GRANDSOISSONS AGGLOMERATION
- la Communauté de communes de RETZ EN VALOIS
- la Communauté de communes du VAL DE L' AISNE

- la Communauté d'agglomération de la REGION DE CHATEAU-THIERRY
- la Communauté de Communes du PAYS DU VERMANDOIS,
- la Communauté de Communes de la THIERACHE SAMBRE ET OISE (en attente de validation au moment de la rédaction de la présente délibération)
- la Communauté de Communes de la Thièrache du Centre (en attente de validation au moment de la rédaction de la présente délibération)

Aussi,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commande en termes de simplification administratives et d'économie financière,
- Considérant qu'à cette fin et conformément à l'article L 2113-7 du Code de la Commande Publique, une convention collective d'un groupement de commande doit être signée entre les différentes collectivités intéressées,
- Considérant que Valor'Aisne a proposé d'être le coordonnateur du groupement et de mettre en œuvre les missions qui lui sont attribuées
- Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du groupement sera une Commission d'Appel d'Offres ad hoc, il conviendra d'élire parmi les membres à voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres de chaque collectivité adhérente le représentant qui siègera à la commission du groupement. Un suppléant doit également être élu.
- Considérant que le représentant de Valor'Aisne présidera la CAO du groupement puisque le syndicat est désigné coordonnateur;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Emet** un avis favorable à la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché à bons de commande (avec mini, sans maxi) relatif à l'achat de bacs de collecte,
- **Décide** d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de bacs de collecte,
- **Emet** un avis favorable à la désignation de Valor'Aisne comme coordonnateur du groupement,
- **Donne** délégation au Président pour élaborer et signer la future convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de bacs de collecte,
- **Précise** que son représentant présidera la CAO du groupement,
- **Elit** Monsieur Jean Marc WEBER (titulaire) et Monsieur Jean Paul RENAUX (suppléant) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande,
- **Précise** que les crédits relatifs à ce marché seront inscrits aux budgets correspondants.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président



Eric-DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs | L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance. |
| Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0 | |

2020-42 Avenants n° 1 aux lots du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline | Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric, |
| <u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique | Suppléants MUZART Hervé |
| <u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario | Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent |
| <u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam | Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie |
| <u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc | Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine |
| <u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry | Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie |
| <u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian | Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory |
| <u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires | Suppléants |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel | BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy, |
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS
 Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD,
 Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique
 DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe
 PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian
 POTEAUX, Jean Marie GONDRIY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse
 FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel
 LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-42 Avenants n° 1 aux lots du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Le marché 18-29 concerne les prestations de broyage des bois issus de déchetteries du périmètre de Valor'Aisne, et leur transport sur le site de Saica Venizel en vue d'un traitement dans la chaudière biomasse de la papeterie.

Cinq plateformes réalisent ces opérations selon l'allotissement géographique défini dans le marché, pour une durée de marché de 4 ans (1 an + 3 reconductions d'1 an possible) - de mars 2019 à février 2023 au plus tard:

- lot 1 - secteur Saint Quentinnois : entreprise BiVert sur sa plateforme de Rouvroy (02),
- lot 2 - secteur Thiérache : entreprise RDV (Recyclage des Vallées) sur sa plateforme de Hautmont (59),
- lots 3 et 5 - secteurs Chaunois et Soissonnais : entreprise Gurdebeke sur sa plateforme de Moulin Sous Touvent (60),
- lot 4 - secteur Laonnois : entreprise BNE (Broyage Nord Est) sur sa plateforme de Condren (02),
- lot 6 - secteur Sud de l'Aisne : entreprise BNE (Broyage Nord Est) sur la plateforme de l'entreprise Veckman située à Hartennes et Taux (02).

Dans le même temps que le marché 18-29, une convention avec la papeterie de Saica Venizel a été signée pour la même durée de 4 ans.

La présente délibération propose la signature d'un avenant pour chacun des 6 lots du marché, compte tenu des besoins suivants :

- ✓ la prise en charge intégrale du traitement des tonnes entrées sur la plateforme du prestataire, mais non livrées chez SAICA en raison des limites de capacité d'accueil de la chaudière (**pour les lots 1, 2 et 4**) ;
- ✓ l'évolution de la grille des paramètres et du tarif des analyses (**pour les 6 lots**) ;
- ✓ la possibilité pour le titulaire de coordonner les stocks de bois entrants et les stocks de broyats afin d'optimiser l'exploitation et de limiter l'encombrement possible sur sa plate forme lors de la période estivale (**pour les 6 lots**).

Motif n°1 : Prise en charge de tonnages excédentaires (pour les lots 1, 2 et 4)

Le marché 18-29 prévoit que l'ensemble des bois de déchetteries de chaque lot soit préparé par le titulaire qui doit livrer le broyat chez Saica Venizel.

Or Saica a alerté Valor'Aisne fin 2019 que sa capacité d'accueil des broyats issus des apports du Syndicat devait être réduite par rapport aux quantités prévues initialement : baisse à environ 8 000 tonnes par an, pour les 10 000 tonnes prévues initialement.

Ainsi, un volume évalué à 20% des apports ne peut plus être pris en charge par la chaudière de Venizel.

Pour les tonnages concernés, le titulaire de chaque lot concerné fera alors son affaire des différentes étapes de préparation des bois jusqu'au débouché final :

- l'accueil des bois sur la plateforme prévue dans le marché initial,
- le broyage/criblage selon les exigences de son débouché,
- les analyses éventuelles selon les exigences de son débouché,
- le transport vers l'exutoire final,
- la gestion du débouché final.

Afin de ne pas remettre en question le transport organisé par les collectivités pour les bois de leurs déchetteries, il apparaît opportun de faire réaliser l'ensemble de ces prestations par le titulaire des marchés en cours, ce qui permet notamment de maintenir un lieu unique de dépotage pour les collectivités gestionnaires des déchetteries.

Les entreprises titulaires des lots 1, 2 et 4 (BiVert, RDV et BNE Condren) sont en capacité d'assurer les prestations attendues, sachant qu'elles concernent respectivement à 20% du tonnage annuel des lots, à compter de la deuxième année du marché (dès mars 2020), soit :

- environ 520 tonnes par an pour le lot 1 chez Bivert (sur un tonnage annuel de 2 600 tonnes de bois),
- environ 360 tonnes par an pour le lot 2 chez RDV (sur un tonnage annuel de 1 800 tonnes de bois),

- environ 360 tonnes par an pour le lot 4 chez BNE Condren (sur un tonnage annuel de 1 800 tonnes de bois).

Les lots 3 et 5 chez Gurdebeke et le lot 6 chez BNE Hartennes-et-Taux ne sont pas concernés par cette partie de l'avenant car les tonnages annuels ne nécessitent pas de gestion alternative à la filiale Saica.

Motif n°2 : Evolution de la grille des paramètres et du tarif de l'analyse annuelle des broyats de bois (pour les 6 lots du marché)

Dans le cadre du suivi de la qualité des broyats de bois entrants dans la chaudière biomasse du site de Venizel, Saica a besoin de résultats d'analyse, réalisée annuellement, sur les broyats issus de chaque plateforme de préparation des bois.

Fin 2019, Saica a demandé à compléter la grille des paramètres à analyser, pour les besoins de suivi du site par l'Ademe.

Les avenants joints à la présente délibération exposent les paramètres initiaux et les paramètres complémentaires attendus à compter de la 2^{ème} année du marché.

Motif n° 3 : Coordination des stocks de bois et de broyats face à la saisonnalité de l'activité (pour les 6 lots du marché)

Les volumes de bois collectés en déchetteries, et donc entrants sur les plateformes présentent une courbe de saisonnalité :

- les tonnages mensuels sont supérieurs à la moyenne annuelle sur la période de juillet à septembre/octobre (pouvant même se ressentir dès le mois d'avril) ;
- les tonnages mensuels sont inférieurs à la moyenne entre novembre et février.

Les crêtes et les creux de cette saisonnalité amènent des variations de 20 à 30 % en général par rapport aux tonnages moyens réceptionnés mensuellement par les plateformes de bois, avec des évènements occasionnels de plus de 50% (en basse ou haute saison).

Or l'écoulement des broyats de bois ne suit pas la même courbe, puisque les besoins de la chaudière sont plus ou moins linéaires sur l'année, avec même une tendance à une moindre consommation l'été du fait d'une humidité réduite des broyats, sans compter les périodes d'arrêt de la chaudière ou de la papeterie, durant lesquelles les livraisons sont interrompues.

Cette situation engendre des variations importantes des stocks sur les plateformes d'accueil et de préparation des bois, qui peuvent s'avérer difficiles à gérer par les exploitants, en fonction des surfaces disponibles, des capacités administratives des sites, des apports des autres clients sur le même site, etc....

Le marché 18-29 précise, à l'article 3.5 du CCTP, que « le titulaire s'engage à stocker le broyat sur sa plateforme, dans l'attente de la livraison régulière chez Saïca », mais Valor'Aisne souhaite donner aux titulaires des différents lots du marché, la possibilité de coordonner au mieux les volumes selon la configuration de leur site et les enjeux de la saisonnalité rencontrée sur leur secteur géographique.

C'est pourquoi l'avenant prévoit d'abroger la clause de l'article 3.7 du CCTP qui stipule que « Le titulaire devra exclusivement livrer du broyat issu des bois de déchetteries du présent marché. »

De cette manière, le titulaire pourra, en anticipation de la période estivale, réduire le stock de bois présent sur site (en utilisant ses propres débouchés), afin de traverser les mois de forte activité sans risque de saturation.

Cette souplesse technique de coordination des stocks sur la plateforme n'amène aucune modification tarifaire.

En termes de prix, les avenants de chaque lot présentent les évolutions tarifaires suivantes :

| Prix en € HT | | Lot 1 - St Quentinnois | Lot 2 - Thiérache | Lot 3 - Chaunois | Lot 4 - Laonnois | Lot 5 - Soissonnais | Lot 6 - Soissonnais |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | BiVert | RDV | Gurdebeke | BNE (Condren) | Gurdebeke | BNE (Hartennes et Taux) |
| Prestation initiale de préparation des bois | prestations concernées | Sans changement sur les tonnages de la 1ère année du marché Moins 20% des tonnages prévus au marché à compter de la 2ème année (mars 2020-févr 2021) | 36.00€/t (sur 1 800t de l'année 1, puis 1 440t en années 2, 3 et 4) | Sans changement, lot 3 non concerné par la modification des prestations de préparation et traitement des tonnages réceptionnés | 39.50€/t (sur 1 600t de l'année 1, puis 1 440t en années 2, 3 et 4) | Sans changement, lot 5 non concerné par la modification des prestations de préparation et traitement des tonnages réceptionnés | Sans changement, lot 6 non concerné par la modification des prestations de préparation et traitement des tonnages réceptionnés |
| | | 38.60€/t (sur 2 200t de l'année 1, puis 2 080t en années 2, 3 et 4) | 45.10€/t (sur 360 t/an, en années 2, 3 et 4) | 46.00€/t (sur 360 t/an, en années 2, 3 et 4) | | | |
| Prestation globale de traitement des tonnes résiduelles | Tarif initial d'analyse | 625€/analyse | 300€/analyse | 150€/analyse | 500€/analyse | 150€/analyse | 500€/analyse |
| | Tarif avec paramètres complémentaires | 985€/analyse | 1 150€/analyse | 1 322€/analyse | 500€/analyse | 1 322€/analyse | 500€/analyse |
| Coordination des stocks face à la saisonnalité | | Disposition technique sans effet financier sur le marché | | | | | |
| Montant initial du marché | | 388 500.00 € HT | 249 600.00 € HT | 103 120.00 € HT | 278 500.00 € HT | 212 630.00 € HT | 160 000.00 € HT |
| Nouveau montant à l'issue de l'avenant n°1 | | 400 500.00 € HT | 261 978.00 € HT | 106 636.00 € HT | 285 520.00 € HT | 216 146.00 € HT | 160 000.00 € HT |
| Augmentation suite à l'avenant, par rapport au montant initial | | 12 000.00 € HT, soit 3.09% | 12 378.00 € HT, soit 4.96% | 3 516.00 € HT, soit 3.41% | 7 020.00 € HT, soit 2.52% | 3 516.00 € HT, soit 1.65% | pas de modification du montant global |
| Modification des prestations | | | | | | | |
| sur 4 ans | | | | | | | |

Les 6 avenants ci-joints présentent les modalités techniques des nouvelles organisations de prestation, ainsi que les dispositions de reconduction et d'évolution des prix.

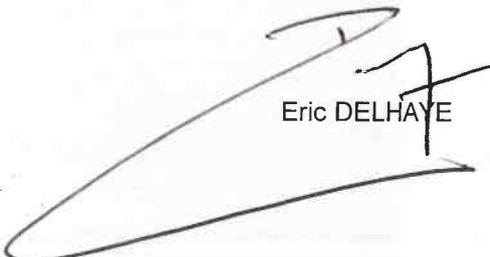
Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **autorise** le Président à signer les avenants n°1 des 6 lots du marché 18-29,
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président



Eric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2020

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Date de convocation : 24 novembre 2020 Membres titulaires en exercice : 67 Présents : 17 Audio ou Visio conférence : 31 Votants : 48 + 2 pouvoirs</p> | <p>L'an deux mille vingt, le 4 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège de Valor'Aisne – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Madame Marie Françoise BERTRAND est élue secrétaire de séance.</p> |
| <p>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</p> | |

2020-43 Avenant n°1 au marché 19-10 de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'alvéoles de stockage et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le marché d'exploitation d'une ISDND en mode bioréacteur – EcoCentre la Tuilerie (Grisolles 02)

Etaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Département de l'Aisne</u> Titulaires BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline</p> | <p>Suppléants BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,</p> |
| <p><u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaires DRIVIERE Frédérique</p> | <p>Suppléants MUZART Hervé</p> |
| <p><u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p> | <p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p> |
| <p><u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p> | <p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p> |
| <p><u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p> | <p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p> |
| <p><u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p> | <p>Suppléants ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p> |
| <p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p> | <p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p> |
| <p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p> | <p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno | Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc |
| Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien | Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR-Christian |
| Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc | Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie |
| GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse | Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain |
| Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean | Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne |
| Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian | Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte |
| Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël | Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean Luc |

Etaient absents excusés avant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER donne pouvoir à Françoise CHAMPENOIS

Yves BUFFET donne pouvoir à Béatrice LEBEL

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sylvie LELONG, Nadège DELPECH, Virginie ARDAENS, Philippe CAMELLE, Sylvette LEICHNAM, Djamila MALLIARD, Gérard D'HIVER, Jean Marie COUTEAU, Jean Luc EGRET, Christian LESUR.

Etaient présents en Audio et Visio conférence :

Marie-Françoise BERTRAND, Brigitte FOURNIE-TURQUIN, Bernadette VANNOBEL, Caroline VARLET, Frédérique DRIVIERE, Nicole ALLART, Fortunato BIANCHINI, Dominique IGNASZAK, Christophe ANANIE, Carole RIBEIRO, Christophe PARENT, Marie Odile LARCHE, Jean Marc SCLAVON, Michel CARLIER, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Christian POTEAUX, Jean Marie GONDRY, Michel MAGNIEZ, Alain RACHESBOEUF, Jean-Marc BEZIN, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON-HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Marinella BRANQUART, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Carlos LUCAS, Julien SIMEON et Bruno DECARSIN..

2020-43 Avenant n°1 au marché 19-10 de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'alvéoles de stockage et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le marché d'exploitation d'une ISDND en mode bioréacteur – EcoCentre la Tuilerie (Grisolles 02)

Cette délibération annule et remplace la délibération 2020-18 du 5 juin 2020

Le présent marché a pour objet des prestations :

- de maîtrise d'œuvre relative à la conception et à la construction en mode bioréacteur des alvéoles de la fin du « casier 2 » de l'EcoCentre La Tuilerie correspondant à une capacité de stockage de l'ordre de 280 000 tonnes ;
- d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre du renouvellement et du suivi du marché d'exploitation de l'Ecocentre.

Il a été notifié le 20 juin 2019 au Bureau d'études BURGEAP pour un montant de 206 000.00€HT décomposé comme suit :

- Mission de maîtrise d'œuvre : 106 000.00 €HT
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 100 000.00€HT.

A) Rémunération complémentaire

Dans le cadre des prestations maîtrise d'œuvre, le bureau d'études a pour mission de rédiger le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de construction des futures subdivisions de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'EcoCentre.

Il s'agit des travaux de terrassement, VRD, DEG et biogaz, pour les trois futurs casiers C3, C4 et C5, qui seront les premiers à être exploités en mode bioréacteur.

La consultation pour ce marché de travaux a été publiée le 19 février 2020 et la date de réception des offres était fixée au 23 mars – 12h00.

Initialement, le planning envisagé pour la réalisation des travaux était le suivant :

- Tranche ferme phase 1 :
 - Période prévisionnelle de notification : avril 2020
 - Période prévisionnelle de début de la prestation – préparation de chantier : mai 2020
 - Période prévisionnelle de début de la prestation – démarrage des travaux : juin 2020
 - Période prévisionnelle de fin de la prestation : octobre 2020
- Tranche ferme phase 2 :
 - Période prévisionnelle de notification : mai 2022
 - Période prévisionnelle de début de la prestation : juin 2022
 - Période prévisionnelle de fin de la prestation : septembre 2022

Toutefois, les circonstances liées à l'état d'urgence sanitaire, et en particulier l'obligation de confinement, ont eu 2 répercussions sur le marché de travaux :

- 1) le démarrage des travaux pour la phase 1 va être retardé par rapport au planning initialement transmis :

- prévision de notification : mi juillet

- et démarrage du chantier : mi août 2020.

- 2) les deux phases de la tranche ferme du marché ont dû être réaménagées, pour s'assurer de la disponibilité d'un casier prêt à être exploité en fin de remplissage de l'alvéole 9, soit en mars 2021.

La construction des casiers 4 et 5 est reportée en 2021 (le casier 4 doit être disponible en juin 2022 pour prendre la suite de l'exploitation).

Ces modifications de répartition des travaux au sein des phases ont contraint BURGEAP à mettre à jour les documents de la consultation, notamment les bordereau et cadre de décomposition des prix, le Cahier des Clauses Techniques Particulières mais aussi à revoir les cubatures et reprendre les plans initiaux.

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 4 500.00 €HT qu'il convient d'ajouter à la rémunération du maître d'œuvre.

B) Rectification du forfait provisoire figurant dans l'Acte d'Engagement

Une erreur apparaît dans l'acte d'engagement.

En effet, le montant indiqué est de 96 500.00 €HT.

Or, si on applique les 3.16% aux 3 050 000.00 €HT d'estimation du montant du marché de travaux, le coût s'élève à 96 380.00 €HT.

Le montant de forfait provisoire à prendre en compte est de 96 380.00 €HT :

- soit un montant pour les prestations de maîtrise d'œuvre de 105 880.00 €HT (au lieu de 106 000.00€HT)
- Soit un montant total de marché de 205 880.00 €HT (au lieu de 206 000.00€HT)

Le montant de forfait provisoire à prendre en compte est de 96 380.00 €HT.

C) Fixation du forfait de rémunération définitif et du coût prévisionnel des travaux

Conformément à l'article 11.2 du CCAP – Modalités de fixation du forfait définitif de rémunération - il est indiqué que « le coût prévisionnel de l'ouvrage et le forfait définitif de rémunération seront fixés par avenant. ».

L'article 11.1 du CCAP, quant à lui, décrit la méthode de calcul du forfait définitif comme suit :

« Le forfait provisoire de rémunération est le produit du taux de rémunération t fixé à l'article 4 de l'acte d'engagement par le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle (E_p) fixée dans l'Acte d'Engagement.

Le forfait définitif de rémunération est le produit du taux de rémunération t' (calculé suivant les formules ci-dessous) par le montant du coût prévisionnel des travaux (C_p) sur lequel s'engage le Maître d'Œuvre à l'issue des études d'avant projet définitif (APD).

- Si le coût prévisionnel, tel que défini dans le présent CCAP et proposé par le Maître d'Œuvre après les études APD est inférieur ou égal au montant de l'enveloppe prévisionnelle, le taux de rémunération (t') est déterminé par la formule suivante :

$$t' = t(4E_p - 3C_p) / E_p$$

- Si le coût prévisionnel dépasse le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle, le taux de rémunération (t') est déterminé par la formule suivante :

$$t' = t(C_p + 10E_p) / 11C_p$$

dans lesquelles

t est le taux de rémunération sur l'enveloppe financière prévisionnelle telle que défini à l'Acte d'Engagement,

E_p est l'enveloppe financière prévisionnelle,

C_p est le coût prévisionnel des travaux défini en phase APD ».

L'enveloppe provisoire prévisionnelle des travaux était de 3 050 000.00 €HT lors de la signature du marché.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé par le Bureau d'Etudes BURGEAP à 2 985 690.00 €HT.

La formule à appliquer est donc la suivante :

$$t' = t(4E_p - 3C_p) / E_p$$

$$t' = \frac{3.16\%(4 * 3050000.00 + 3 * 2985690.00)}{3050000.00}$$

$$t' = 3.36\%$$

Coût du forfait définitif de rémunération :

2 985 690.00 €HT X 3.36% = 100 319.18 €HT

La nouvelle rémunération est donc de **100 319.18 €HT**.

La rémunération complémentaire suite au calcul du forfait définitif s'élève donc à :

3 939.18 €HT (100 319.18 €HT – 96 380 .00 €HT).

Le présent avenant annule donc et remplace l'avenant n°1 signé le 8 juillet 2020 et a pour objet :

- A) l'intégration d'une rémunération complémentaire pour la prise en compte des modifications demandées suite à la modification du calendrier de réalisation des travaux ;
- B) la rectification du forfait provisoire figurant dans l'Acte d'Engagement ;
- C) le calcul du montant du forfait de rémunération définitif et du coût prévisionnel des travaux.

Le montant total de l'avenant s'élève donc à 8 439.18 €HT décomposé comme suit :

- 4 500.00 €HT pour la rémunération complémentaire
- 3 939.18 €HT pour la rémunération définitive
- soit une augmentation de 4.1% par rapport au montant total du marché(205 880.00€HT).

Le nouveau montant total du marché est désormais **de 214 319.18 €HT**.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical,

- **Autorise** le Président à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'études BURGEAP .
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 8 décembre 2020

Le Président

Eric DELHAYE